

PRESTATIONS DÉLIVRÉES

Le R.I.F. est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 19h30

Affaires scolaires :

- *Informations et inscriptions dans les écoles publiques (maternelles et élémentaires).*
(Prise de rdv possible : <https://www.mairie06.paris.fr/>)

Crèches et modes de garde :

- *Inscriptions en crèches et haltes-garderies et informations sur les différents modes de garde.*
(Prise de rdv possible : <https://www.mairie06.paris.fr/>) Orientation vers les services de la Protection Maternelle Infantile (permanence au sein du R.I.F. le vendredi sur rendez-vous pris directement auprès de la PMI).

Elections :

- *Inscriptions sur les listes électorales.*

Loisirs, activités extrascolaires, sports et culture :

- *Informations sur les différentes activités pour les enfants, adolescents, adultes et seniors.*

Permanence bi-mensuelle de la Médiation de la Ville de Paris le mercredi matin

Sur rendez-vous pris auprès de l'Accueil Général au : 01 40 46 76 60 ou par internet sur le site <https://www.mairie06.paris.fr/>

- *Un refus, une absence de réponse, un litige non résolu avec un service de la Ville...Vous avez droit à un recours amiable et gratuit en vous adressant au Service de la Médiation de la Ville de Paris.*

Permanence Logement de la Ville de Paris (Direction du Logement et de l'Habitat)

Le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 (sans rendez-vous) et de 14h à 17h (sur rendez-vous)

- *Informations et enregistrement des demandes de logements.*

Permanence CAF (Caisse d'Allocations Familiales) le mardi matin (sauf vacances scolaires)

Sur rendez-vous pris auprès de l'Accueil Général au : 01 40 46 76 60 ou par internet sur le site <https://www.mairie06.paris.fr/>

Permanence ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris) les lundis après-midi uniquement

Sur rendez-vous pris auprès de l'Accueil Général au : 01 40 46 76 60 ou par internet sur le site <https://www.mairie06.paris.fr/>

Permanences associatives :

- CLIC Paris Emeraude sur rendez-vous pris au 01 44 07 13 35 (le lundi de 14h-16h) :
Plateforme de proximité qui informe, oriente et accompagne les personnes âgées et leur entourage.
- Association les Mamans d'Accord (le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h):
Soutien aux mamans d'enfants hospitalisés en les invitant à s'occuper d'elles et créer du lien entre elles.